

Carignan 6 février 2019

Réunion à l'occasion du grand débat national

Organisée par la communauté de communes des Portes du Luxembourg et la municipalité de Carignan

Synthèse des notes de réunion - Version finale

La réunion s'est tenue à Carignan, de 20h à environ 22h30. Les 25 (ou 30 - merci à ceux qui ont compté de rectifier) participants, adultes âgés d'environ 45 à 75 ans, actifs et retraités, venant de différentes communes rurales, ont pu aborder tous les sujets qu'ils souhaitaient, en plus des quatre thématiques proposées (organisation de l'État et services publics, transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté). L'animateur, extérieur à la communauté de communes organisatrice, a invité chacun à exposer à la fois son constat et ses propositions, et à enrichir le débat autour des questions soulevées par les autres participants.

Après un mot de bienvenue du maire de Carignan, la réunion s'est déroulée dans un climat d'écoute, de respect de l'autre, et beaucoup de sujets ont pu être abordés, accompagnés souvent de propositions concrètes.

1. Organisation de l'État et des services publics.

C'est le thème qui a suscité le plus d'interventions.

*** Disparition progressive des services publics dans les communes rurales :**

Constat : - difficulté d'accès aux services plus éloignés - manque de contact humain quand les services sont offerts par internet - sensation d'isolement - impression que l'on a privé la ruralité de ses services pour concentrer ces

derniers dans les villes - manque d'attractivité des petites communes pour attirer par exemple les médecins - manque de lien social.

Propositions :

- aider les personnes qui ne peuvent pas accéder aux services sur internet : aide à l'équipement pour ceux qui ne peuvent pas acheter le matériel nécessaire, mise à disposition d'accès dans des lieux publics (mairies entre autres), formation à l'utilisation d'internet. En veillant à ce que l'usage d'internet ne déshumanise pas tout.

- développer les services itinérants : comme par exemple la camionnette qui vient certains jours à Carignan pour que les habitants puissent acheter leurs billets de train.

- bien informer la population des services qui ont remplacé ceux qui existaient localement auparavant : où sont-ils, comment les joindre, quels sites internet utiliser, etc.

Le besoin d'information revient comme un leit-motiv tout au long de la réunion. Des maisons de services au public, plus nombreuses et plus connues, avec un contact humain, sont demandées.

***Difficultés rencontrées pour se déplacer :**

Constat : manque de moyens de transports appropriés (pour accéder aux services, rechercher un emploi, s'approvisionner, participer à des animations, être moins isolé) - difficultés pour acquérir un véhicule bon marché, notamment en raison d'un contrôle technique renforcé et plus cher - difficultés d'obtention et coût des cartes grises.

Propositions :

- améliorer les transports routiers collectifs : plutôt que quelques bus (souvent vides), besoin de transports dédiés (véhicules de différents formats, mis à disposition sur demande à partir d'un n° téléphonique, pour pouvoir faire des démarches administratives, des courses, du sport, etc.)

- revitaliser la desserte ferroviaire : trop de petites lignes disparues, de correspondance longues (localement, au sein de la région Grand est, et entre Grand Est et Hauts de France). Objectif : pouvoir bien relier l'est

ardennais à Lille, Strasbourg, Metz, Nancy, ainsi que la Belgique. Valable pour les travailleurs adultes, les retraités, mais aussi les étudiants.

- co-voiturage : développer les aires de co-voiturage, les systèmes de co-voiturage-stop, en veillant à ce que les assurances soient appropriées en cas d'accident.

- voitures partagées : un participant français, mais ayant résidé longtemps en Belgique, donne l'exemple d'un système belge analogue à l'Auto' Lib parisien.

- aide à supporter le coût du contrôle technique renforcé, en particulier pour les jeunes.

- améliorer la mise à disposition des cartes grises : le nouveau système d'immatriculation des véhicules géré informatiquement par l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) devrait être plus efficient et moins coûteux.

- faire mieux connaître aux jeunes la possibilité de passer le code de la route sur internet pour un prix très réduit (pour ce service, le site de l'ANTS paraît performant).

- pour aider les personnes dont le permis de conduire est indispensable pour travailler (chauffeurs par exemple) ré-instaurer le "permis blanc" : un employeur témoigne de la perte d'un salarié empêché de conduire (alors que son retrait de permis n'était pas lié à des infractions graves).

*** Difficultés d'accès aux services de santé :**

Constat : - manque de médecins, notamment de spécialistes - obligation de se déplacer loin - délais très longs pour obtenir un rendez-vous.

Propositions :

- faire venir des spécialistes pour des consultations périodiques au sein des maisons de santé d'ores et déjà installées sur le territoire (une à Carignan, une à Mouzon, deux autres en vue à Douzy et à Raucourt).

- installer un équipement pour la télémédecine dans ces maisons de santé pour aider à la résolution de certains problèmes ponctuels ou pour le suivi de patients atteints de maladies chroniques.

*** À propos des échelons administratifs :**

Constat : un participant français, ayant résidé longtemps en Belgique, est frappé par le nombre d'échelons administratifs français (commune, communauté de communes, département, région et autres regroupements). Il décrit la situation belge bien différente. Moins d'échelons et un programme de regroupement communal, avec plus de responsabilités et d'attributions, qui avait, au départ, rencontré beaucoup d'oppositions, mais qui a fini par être réalisé et porte aujourd'hui ses fruits.

Des communes nouvelles d'au moins 5 000 habitants, un bassin de vie cohérent, des économies d'échelle, des villages mieux entretenus, des maisons de services, des équipements sportifs plus nombreux, des services et commerces plus présents, des véhicules dédiés, etc.

Un éclairage qui a intéressé les participants, lesquels font souvent ce constat en allant en Belgique, pour travailler ou pour des loisirs.

2. Transition écologique.

Deuxième thème le plus développé.

*** La pollution liée aux transports :**

Constat : - trop de voitures (même si beaucoup dorment au garage, beaucoup d'autres roulent et polluent) - beaucoup trop de camions (sur autoroutes et sur petites routes, d'où pollution, routes abîmées, difficultés de circulation, camions qui circulent le dimanche) - baisse de fréquentation de nos voies ferrées - nos vieilles voitures polluantes sont revendues dans des pays de l'est (UE ou pas ? pas de témoignage) et en Afrique.

Propositions :

- développement de l'utilisation du vélo : aide à l'achat de vélos électriques pour les personnes plus âgées, création de bandes cyclables sur les rues (et pas nécessairement de pistes cyclables qui demanderont plus d'entretien).
- aide à l'achat de voitures électriques ou mieux de véhicules à hydrogène (hydrogène vert, produit à partir d'eau). Un participant rapporte qu'il existe

déjà des trains à hydrogène en Allemagne et des vélos à hydrogène en Suisse.

- diminuer fortement le trafic des camions en développant le ferroutage, notamment sur les grands axes nord-sud de l'Europe, et en redéveloppant le transport fluvial.

- à propos de l'excès de camions en provenance de pays de l'est de l'UE sur les routes (circulation trop dense, circulation le dimanche, concurrence déloyale car chauffeurs moins payés) adopter des mesures européennes pour réguler ce secteur. Une information est donnée sur les directives mobilité à venir, suite à l'adoption de la directive concernant les travailleurs détachés, mais certains participants restent sceptiques du fait du poids des lobbies routiers. Une proposition concrète : pourquoi ne pas flasher (avec les radars dont on dispose) les camions qui rouleraient pendant des périodes non autorisées ?

Les échanges sur le contrôle technique, qui vise aussi à diminuer la pollution liées aux voitures, ont été rapportés dans le chapitre relatif au thème 1 - voir ci-dessus.

*** Pollution liée à l'éclairage public :**

Constat : - la pollution lumineuse - les dégâts chez les oiseaux - le gaspillage d'énergie électrique

Propositions :

- éteindre plus tôt dans la nuit (mais risques d'incivilités à toutes heures). À Carignan un lampadaire sur deux s'éteint.

- lampadaires avec dispositif de reconnaissance de présence, ou avec intensité lumineuse plus faible mais suffisante, ou éclairant plus vers le bas (testé en Scandinavie pour diminuer dégâts chez les oiseaux).

- retrait plus précoce des illuminations de Noël.

*** Gaspillage et gestion des déchets :**

Constat : surproduction qui, entre autres dégâts, appauvrit les sols, et dans le même temps gaspillage de nourriture alors que des famines existent dans le monde - trop des fruits et légumes jetés parce que d'un aspect différent

- trop de grandes surfaces qui continuent à détruire des stocks de produits en voie de péremption, mais encore consommables, au lieu de les donner comme le prévoit la loi - des déchets partout, par exemple le long des routes et voies ferrées - disparition des contenants consignés - amoncellement de publicités papier dans les boîtes aux lettres

Propositions :

- valoriser la production locale (abondante dans les Ardennes) et éviter la consommation d'aliments, hors saison, venant du bout du monde à grand renfort de kérosène.
- agir au niveau des industriels pour qu'ils diminuent les emballages polluants.
- inciter à des comportements plus responsables au niveau individuel : actions à l'école (le collège de Carignan met en œuvre un programme de formation des élèves au tri sélectif, encadré par des volontaires du service civique, et avec visite du centre de tri des Ardennes), mais aussi en direction des adultes (campagnes de sensibilisation, ateliers, etc.).
- dénoncer les grandes surfaces, fast-food et autres commerces ou institutions qui ne trient pas les déchets. Porter plainte pour non application de la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

*** Pollution et gestion de l'eau :**

Constat : - consommation d'eau en bouteilles plastique au motif que l'eau du robinet sent le chlore - pollution visible de l'eau des rivières par les tensioactifs moussants et autres agents chimiques (dont la destruction est très lente, voire impossible)

Propositions :

- consommer de l'eau du robinet (rafraîchie elle sent moins, et la directive eau potable va encore l'améliorer) dans des contenants en verre.
- ne plus utiliser de détergents moussants, mais des produits ménagers dégradables (il s'en produit et s'en vend dans les Ardennes).

- alerter sur ce point les nouveaux arrivants venant des zones urbaines et souvent moins sensibilisés que les populations des zones rurales. Mobiliser les associations. Diffuser du matériel informatif (style Zéro Déchets).

3. Fiscalité et dépenses publiques.

Moins d'interventions sur ce sujet, mais sur des points importants.

*** Impôts et charges sur les entreprises :**

Constat : - les PME et les TPE (qui sont pourtant la première entreprise de France) payent beaucoup d'impôts, alors que les très grandes entreprises (en particulier multinationales) échappent à l'impôt par de multiples moyens - les charges sociales restent lourdes - témoignages d'artisans et d'entrepreneurs qui ont l'impression d'une situation bloquée, qui n'évolue pas ou pas assez vite.

Propositions :

- la défiscalisation des heures supplémentaires est une bonne chose. À poursuivre.
- faciliter les embauches par d'autres diminutions de charges.
- mieux informer les petites entreprises sur les avantages auxquels elles ont droit.

La question de l'information revient à nouveau : sur les baisses de charge, sur les dispositifs tels que Zéro chômeurs, etc. Comme les individus, les entreprises ne semblent pas assez connaître les sources d'information locales ou nationales.

- taxer plus les multinationales, les GAFAM, et harmoniser la fiscalité au niveau européen (faire sauter le verrou de la décision à l'unanimité).

Comme sur le travail détaché des chauffeurs routiers, les participants n'ont pas suffisamment confiance dans l'évolution de l'Europe sociale et fiscale, et une information sur les réformes en cours paraît nécessaire.

*** Les retraités et la CSG :**

Seules quelques personnes abordent le sujet et un point reste confus.

Constat : - un participant explique qu'avec la CSG on paye "un impôt sur une taxe". Peut-être fait-il allusion au fait qu'il existe une part de CSG déductible de l'impôt sur le revenu et une part non-déductible. Mais il n'a pas été possible, dans le cadre de cette réunion, d'éclaircir ce que voulait exactement dire ce participant.

Proposition :

- des éclaircissements sur la nature de la CSG, sa destination, et les modalités d'application de ce prélèvement social, seraient bienvenus pour que chacun puisse y voir clair, et qu'il n'y ait plus matière à confusion sur le sujet.

4. Démocratie et citoyenneté.

Mis à part la question de la nécessaire évolution des comportements citoyens en termes de gestion des déchets, de gaspillage, etc., (rapportée ci-dessus dans le chapitre relatif au thème 2), les points suivants ont été abordés :

*** nécessité du débat citoyen :**

Constat : - il a fallu attendre 2019 pour que des discussions comme celle de ce soir à Carignan aient lieu, alors qu'elles sont nécessaires.

Proposition :

- organiser d'autres débats de ce type, dans la période du grand débat national, mais aussi de manière systématique, par exemple tous les ans, au niveau de la communauté de communes. Même si certaines communes organisent déjà des réunions citoyennes sur différents thèmes.

- annoncer ces débats plus longtemps à l'avance que pour ce débat du 6 février, de manière à ce que l'information ait le temps de circuler

*** éviter la stigmatisation de certains groupes de population :**

Constat : - les personnes bénéficiant de minima sociaux (RSA notamment) sont parfois, voire souvent, stigmatisées au motif qu'elles ne participent pas à l'effort commun pour faire vivre le pays.

Proposition :

- ces personnes pourraient aider leurs communes en participant à des travaux d'embellissement, de nettoyage, etc., non effectués faute de moyens.

Là encore, le besoin d'information est exprimé sur les dispositifs (type Zéro chômeurs et autres) qui permettraient de reconnaître l'activité de ces personnes, au lieu de leur verser seulement des allocations.

*** besoin de faire passer l'information utile aux citoyens :**

Constat : - le déficit d'information des citoyens, en ce qui concerne leurs droits et devoirs, les évolutions de la réglementation, sa signification, est grand et dommageable - on se sent isolé et on ne se sent pas partie prenante d'un système qu'on connaît mal, qu'on comprend mal.

Proposition :

- en plus des sites internet déjà existants (ministères, service-public.fr et autres) il serait bon d'utiliser des moyens très simples pour que chacun soit informé : maisons de services au public comme souligné dans le chapitre consacré au thème 1, mais aussi spots télévisés à des heures de grande écoute. Comme il en existe pour la prévention des accidents ou la vaccination, il pourrait y avoir des spots sur des points mal connus et qui font inutilement polémique (certains impôts, mesures sociales innovantes, réorganisation de certains services, changement d'échelon pour un service donné, etc.).

5. Points divers.

Des sujets préoccupant plusieurs participants n'entraient pas directement dans les quatre thématiques du débat national. Ils sont regroupés ci-dessous :

* la situation des PME-TPE :

Constat : - en plus de l'injustice fiscale ressentie par les entrepreneurs présents (et rapportée dans le chapitre relatif au thème 3) ceux-ci constatent des difficultés à embaucher - difficultés dues à la lourdeur encore trop forte des charges sociales, mais aussi au manque de main d'œuvre formée alors que le travail ne manque pas - prix élevé de la formation - constat par ailleurs d'une marge bénéficiaire faible, qui conduit parfois à des licenciements et à des non-embauches.

Propositions :

- quantifier, à l'échelle d'un petit territoire (par exemple la communauté de communes) le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre de postes à pourvoir dans des entreprises locales, et croiser ces données, pour faire se rencontrer employeurs et personnes en recherche d'emploi.
- encourager plus encore à la formation, y compris au sein de l'entreprise. Les employeurs se proposent pour qualifier des personnes en recherche d'emploi, mais cela leur coûte en temps et en argent. Envoyer un ouvrier d'une entreprise en formation revient, selon un participant, à environ 1 600 à 1 700 euros par semaine. Sans aide, l'entrepreneur ne peut pas supporter cette charge.
- abaisser encore plus les charges sociales. Les dispositifs aujourd'hui disponibles sont à faire mieux connaître.
- valoriser, comme cela commence à se faire, le travail artisanal, la noblesse de ces métiers.
- mieux faire connaître le système des zones de revitalisation rurale (ZRR) dans lesquelles les entreprises sont exonérées de la contribution économique territoriale (ex- taxe professionnelle), pour que chaque entrepreneur puisse savoir s'il est en ZRR.

À propos des charges sociales, un participant rappelle que les charges sociales, qui sont devenues aujourd'hui si lourdes, sont en quelque sorte un salaire différé, qui permet de bénéficier de la sécurité sociale. Un autre rappelle que la sécurité sociale a été créée à une époque où il y avait beaucoup de travailleurs jeunes, alors qu'aujourd'hui, il y a beaucoup de personnes âgées par rapport au nombre de jeunes actifs.

*** des sujets plus ponctuels :**

- la différence de prix entre la baguette industrielle des grandes surfaces et la baguette artisanale du boulanger - pourquoi ne pas fixer un prix en dessous duquel on ne pourrait pas la vendre, de manière à soutenir les artisans ?

- la difficulté à faire valoir une photocopie de carte grise quand l'original est introuvable (après le décès d'un propriétaire de véhicule), et le circuit kafkaïen entre préfecture et contrôle technique qui s'en suit.

*** le sentiment de répression :**

À la toute fin du débat, alors que la clôture était annoncée, une dernière intervention d'un participant, discrètement appuyée par quelques autres, a dénoncé ce qu'il considère comme une « répression généralisée du peuple ». Selon ce participant : « on est traité comme des chiens », « l'État paye les casseurs (...), sait où ils sont », « les comptages de manifestants sont faussés : nous étions 500 000 dans la rue et non pas 80 000 », « le gaz et l'électricité ont augmenté » (au 1^{er} janvier 2019), « les 80 km/heure, c'est de la répression », « l'augmentation de 100 euros » (de la prime d'activité) « n'a pas eu lieu », « tout est faux ». Il a également souligné la gravité des blessures de certains manifestants dans les manifestations des trois derniers mois.

Ce coup de colère sincère, s'appuyant, selon l'intervenant, sur des données issues du réseau Facebook et de vidéos, n'a pu donner lieu ni à discussion ni à proposition, faute de temps pour un échange équilibré, à partir de données complémentaires. Il y aurait assurément matière à discussion, lors d'autres débats, autour de ce sujet important du sentiment de répression.

En résumé

Les points saillants apparus au cours de la réunion ont été :

- l'intérêt de tels débats
- le sentiment d'isolement dans les zones rurales ou semi-rurales
- le besoin d'accès à internet mais la crainte de déshumanisation
- la nécessité d'actions citoyennes dans le domaine de l'environnement
- l'injustice fiscale ressentie par les PME
- le rôle que peuvent jouer les PME dans la formation, si on les aide
- le besoin urgent d'harmonisation fiscale et sociale dans l'Union européenne
- et, de manière récurrente, le besoin d'information des citoyens sur leurs droits et devoirs et sur les évolutions réglementaires.

Au cours de la réunion, à la demande d'un participant, un hommage a été rendu à la profession des pompiers, encore durement éprouvée dans l'incendie de la rue Erlanger à Paris. Les participants ont réitéré leur soutien à cette profession qui subit pourtant un nombre croissant d'agressions.

oooooooooooooooooooooooooooo